



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

# PROCES - VERBAL

L'an deux-mille dix,  
Le douze juillet

D70/  
2 pages

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA  
POLICE NATIONALE

Nous, **Arnaud RYCKEWAERT**  
Brigadier Chef de Police,

DIRECTION CENTRALE  
DE LA  
POLICE JUDICIAIRE

En fonction à la Direction Centrale de la Police Judiciaire,  
Sous-Direction de la Lutte contre la Criminalité Organisée et la  
Délinquance Financière,  
Division Nationale des Investigations Financières,

D.N.I.F/B.C.L.C

N° 10-00004- 24

**AFFAIRE :**

C/X...

Corruption

**OBJET :**

Remise d'une réquisition  
judiciaire à interprète.

ANNEXE

---Officier de Police Judiciaire en résidence au Ministère de l'Intérieur 11, rue  
des Saussaies 75008 PARIS;-----  
---Nous trouvant au service,-----  
---Ayant la compétence nationale;-----  
---Agissant dans le cadre du soit transmis n° P 09.241.9202/4, délivré le  
28/12/2009 par Monsieur Nicolas HEITZ, Substitut du Procureur de la  
République près le Tribunal de Grande Instance de Paris.----  
---Poursuivant l'enquête préliminaire-----  
---Vu les articles 75 et suivants du code de procédure pénale.----  
---Disons avoir remis à Madame OLLIER Maryse, interprète en langue anglaise,  
une réquisition judiciaire, dont copie annexée au présent, aux fins qu'elle se  
transporte au siège de notre service pour servir d'interprète au cours de  
l'audition de Monsieur BALASUBRMANIAM ce jour à Nanterre.----  
--- Dont acte.---

L'OPJ



MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION CENTRALE  
DE LA POLICE JUDICIAIRE

REPUBLICQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

D70/2

Nanterre, le 12/07/2010

SOUS-DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA  
CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET LA  
DÉLINQUANCE FINANCIÈRE

DIVISION NATIONALE DES  
INVESTIGATIONS FINANCIÈRES

B.C.L.C.

101, rue des Trois Fontanot  
92000 NANTERRE

Téléphone : 01 40 97 84 87

Fax : 01 40 97 88 79

**REQUISITION  
JUDICIAIRE**

Nous Arnaud RYCKEWAERT, Brigadier Chef de Police  
en fonction à la  
Direction Centrale de la Police Judiciaire,  
Division Nationale des Investigations Financières,  
Brigade Centrale de Lutte contre la Corruption,

Officier de Police Judiciaire en résidence à PARIS, 11, rue des Saussaies,

Agissant en vertu du soi-transmis du Parquet N° P 09.241.9202/4 en date du 28/12/2009 délivré par  
Monsieur Nicolas HEITZ, substitut du Procureur près le Tribunal de Grande Instance de Paris,

Vu les articles 60, 75 et suivants, du code de procédure pénale,

Vu l'article 77-1-1 du code de procédure pénale, et l'autorisation du magistrat mandant.

**PRIONS ET AU BESOIN REQUERONS** madame Maryse OLLIER, interprète en langue anglaise, aux  
fins qu'elle se transporte au siège de notre service pour servir d'interprète au cours de l'audition de  
Monsieur BALASUBRAMANIAM ce jour à Nanterre.



L'OPJ

Et pour la garantie  
Apposons notre sceau et signature

